

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 7

Rubrik: FSSA - Apisuisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le projet Apisuisse avance

Le groupe de travail sélection/élevage a bouclé le dossier. La demande de soutien à l'élevage a été envoyée à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à mi-juin. Et le groupe de travail service sanitaire apicole s'est mis à l'ouvrage.

Le groupe de travail sélection/élevage, avec des représentants de mellifera, carnica, buckfast, SAR et VDRB a abattu un travail considérable en un temps record. En quatre séances seulement, il a rédigé un règlement du herd-book, un règlement des tests de performance et un règlement d'estimation de la valeur d'élevage applicables à toutes les races ainsi qu'un règlement des stations de fécondation A et B et de l'insémination artificielle. De plus, une modification des statuts de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture (FSSA) - la société faîtière de l'apiculture suisse - a été proposée. Ainsi pourra naître Apisuisse, organisation apicole suisse dépendant de la FSSA.

Ouvert aux compromis

«Cela n'a pas été simple de trouver des dénominateurs communs face à des intérêts parfois divergents entre les éleveurs de différentes races» résume Ruedi Ritter, coordinateur du projet. «C'était souvent du donnant-donnant. Mais dans l'intérêt de l'avenir de l'apiculture en Suisse, les participants ont été ouverts aux compromis». Les membres du groupe de travail peuvent être très fiers du travail accompli. L'agenda extrêmement ambitieux n'a pas pu être tenu. Grâce à la compréhension de l'OFAG, le groupe a néanmoins réalisé l'objectif. A mi-juin, la demande de soutien à l'élevage, munie des signatures de Richard Wyss (VDRB) et Willy Debély (SAR) a pu être remise à la direction de l'Office fédéral de l'agriculture.

Service sanitaire apicole

Au programme figure maintenant un gros morceau, la création d'un service sanitaire apicole. La propagation très forte des loques donne à ce thème une importance encore plus grande. La mise sur pied d'un tel service est une opération complexe. En plus de l'Office vétérinaire fédéral et des organisations apicoles, les cantons doivent être partie prenante à la discussion. En effet, l'application des directives concernant la santé des abeilles par les inspecteurs est de la responsabilité des cantons. Le groupe de travail est au complet, avec des représentants de tous les milieux intéressés. La première séance a eu lieu le 25 mai dernier.

Et la suite?

La décision de principe de savoir si Apisuisse peut devenir réalité en 2010 est de la compétence des délégués des associations régionales. Il est dès lors prévu de convoquer des assemblées extraordinaires des délégués de la SAR et de la VDRB à la fin de l'automne. Une question cruciale sera sûrement le co-financement du service sanitaire apicole, l'Office vétérinaire fédéral n'intervenant que si les membres participent également au financement. Avec les énormes problèmes rencontrés par l'apiculture dans ce domaine, la question est peut-être superflue!

Robert Sieber (VDRB), Philippe Treyvaud (SAR)

BILANS COMPARÉS AU

ACTIF	31.12.2006	31.12.2007
Banque Raiffeisen	55'406.66	65'397.41
Titres	55'000.00	55'000.00
AFC, impôt anticipé à récupérer	465.55	882.40
Actifs transitoires	0.00	8'410.00
	-----	-----
Total de l'actif	<u>110'872.21</u>	<u>129'689.81</u>
PASSIF		
Fournisseurs	0.00	10'874.60
Fonds propres - Capital	110'872.21	118'815.21
	-----	-----
Total du passif	<u>110'872.21</u>	<u>129'689.81</u>

COMPTES D'EXPLOITATION ET BUDGET

CHARGES	du 01.01.2007 au 31.12.2007	Budget 2008
Comités et assemblée	3'250.60	3'000.00
Organe de révision	300.00	300.00
Jetons de présence	6'084.40	3'000.00
Assurance qualité, marketing	14'197.80	5'000.00
Cotisation Apimondia	1'058.75	600.00
USP Brugg	600.00	600.00
Enregistrement label	1'750.00	0.00
Frais de bureau et gestion	225.95	3'000.00
Ports, frais bancaires	105.75	200.00
Administration, secrétariat	797.00	1'000.00
Fournitures de bureau	0.00	500.00
Publicité, promotion	531.00	5'000.00
Frais déplacements	286.10	1'000.00
Frais d'assemblée	0.00	1'500.00
Contributions versées à VDRB, SAR, STA	150'000.00	0.00
	-----	-----
Total des charges	<u>179'187.35</u>	<u>24'700.00</u>
PRODUITS		
Intérêts des fonds	1'190.85	1'500.00
Cotisations VDRB, SAR, STA	32'906.00	32'500.00
Commissions d'assurances	3'033.50	0.00
Contribution de la Confédération	150'000.00	0.00
	-----	-----
Total des produits	<u>187'130.35</u>	<u>34'000.00</u>
Bénéfice d'exploitation	<u>7'943.00</u>	<u>9'300.00</u>